

**Formation au CN D
GILLES DIETRICH
AFMCD experts
Regards croisés :
Neurosciences,
biomécanique et AFCMD
Formation proposée
avec Accord cinétique**

6 > 8.12.2024

Gilles Dietrich

AFCMD experts

Regards croisés : Neurosciences, biomécaniques
et AFCMD

Formation proposée avec Accord cinétique

Présentation de la formation

Cette formation s'articulera autour de deux axes majeurs :

– Poser en théorie et en pratique, des bases de compréhension sur des thématiques qui allient biomécanique et neurosciences ;

– A partir d'exemples, inviter le groupe à des temps d'expérimentation et d'échanges de points de vue sur le mouvement dansé dans une dynamique de recherche collective.

Dans un premier temps, des expérimentations étayées par des appuis théoriques seront proposées pour remettre en jeu notre vision du muscle, de la notion de coordination et de fluidité dans le mouvement. Cela permettra de confronter nos regards et les différents domaines de recherche du geste expert. Dans un deuxième temps, à partir d'échanges autour de mouvements choisis, la formation propose de croiser les lectures de mouvement entre perceptions et analyses de paramètres plus quantifiables. De cette façon, nous interrogerons l'organisation du mouvement selon différents points de vue afin d'enrichir notre compréhension et notre lecture d'une coordination.

Formateur

GILLES DIETRICH

Biomécanicien de formation, Gilles Dietrich est professeur à l'Université Paris-Cité et enseigne principalement la biomécanique et les neurosciences du mouvement auprès d'étudiants STAPS de la licence au Master 2. Il est aussi directeur adjoint de l'Institut des Sciences du Sport Santé de Paris. Le thème principal de sa recherche porte sur les habiletés motrices ou techniques du corps, leurs apprentissages ainsi que leurs transmissions. En particulier il s'intéresse au processus d'optimisation du geste et de l'action conduisant à l'expertise motrice. Cette recherche est menée dans le cadre d'une analyse fonctionnelle qui suppose que l'émergence d'un comportement moteur adapté correspond à la nécessité d'une adéquation entre la production de l'action et les contraintes de la tâche. Cette production de l'action, réalisée par un « agent expert » peut être réalisée par des stratégies différentes tout en satisfaisant aux paramètres fonctionnels de la tâche. D'autre part, il pratique et enseigne les arts martiaux depuis plus de 45 ans (Aïkido et Iaïdo) avec cette même démarche de relier les expériences et le vécu perceptifs et les connaissances scientifiques à des fins de préservation de la santé et de la performance (au sens de produire une action efficace, voire efficiente).

Public concerné et prérequis

Public : Experts en AFCMD

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à contacter Paola Braga (paola.braga@cnd.fr) afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Prérequis : Être diplômé ou certifié en AFCMD

Effectif : 24 stagiaires maximum

Durée de la formation

Durée totale : 18 heures

Dates et horaires : le 6.12.2024 de 13:00 à 19:00 et du 7 au 9.12.2024 de 9:30 à 16:30

Lieu de la formation

Centre national de la danse,

1, rue Victor-Hugo – 93507 Pantin

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Objectifs pédagogiques

Connaître les principes fondamentaux de la mécanique du corps (biomécanique appliquée aux mouvements et aux structures) et les principes de contrôle du geste et de l'action (neurosciences) dans un but d'apprentissage et de transmission ;

Être capable d'intégrer ces connaissances dans sa propre pratique et dans ses réflexions ;

Être en capacité de confronter et modifier les points de vue abordés dans la session de travail pour enrichir les différents modes de lecture du mouvement.

Moyens et méthodes pédagogiques

Exploration collective et observation ;

Temps de pratique et de recherche individuelle ;

Ateliers spécifiques autour de techniques de Break ;

Échange et analyse, visionnage de vidéos sur les productions réalisées en soutien aux explications.

Modalités d'évaluation

Une autoévaluation est mise en place en début et en fin de formation.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Un questionnaire d'évaluation de la formation et des acquis est envoyé aux stagiaires après le stage.

Tarifs

360 € pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge

150 € pour les stagiaires ne bénéficiant pas d'une prise en charge

Modalités d'inscription

Télécharger le bulletin d'inscription et le retourner accompagné d'un CV avant le 21.10.2024 à paola.braga@cnd.fr.

Pour une prise en charge, veuillez prévoir un délai plus long et vous adresser au contact administratif pour vous aider à établir votre dossier de demande (AFDAS, Pôle emploi, Adami...).

Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis.

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Contacts

Informations pédagogiques

Paola Braga

+33 (0)1 41 83 98 68

paola.braga@cnd.fr

Informations administratives

Dorian Lagarrigue

+33 (0)1 41 83 98 79

dorian.lagarrigue@cnd.fr

Bulletin d'inscription Bruce Chiefare

Retourner le bulletin d'inscription et un curriculum vitæ avant le 21.10.2024 à :

paola.braga@cnd.fr

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Nom _____

Prénom _____

Date et lieu de naissance _____

Nationalité _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Mail _____

Téléphone _____

Numéro de sécurité sociale _____

Nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence _____

Motivation

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation à participer à ce stage

Situation professionnelle actuelle

Danseur / artiste chorégraphique chorégraphe

Professeur de danse

Autre (préciser)

Pièces à joindre

– Votre CV

Pièces complémentaires à joindre dans le cadre d'une demande de prise en charge

Salarié

- Autorisation d'absence de votre responsable hiérarchique
- Accord de prise en charge du coût pédagogique

Demandeur d'emploi

- Accord de prise en charge du coût pédagogique par l'Afdas ou par Pôle emploi
- Justificatif d'inscription à Pôle emploi
- Notification de rémunération (ou non) de Pôle emploi

Profession libérale

Accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

Déclare sur l'honneur être apte à la pratique de la danse

Fait à :

Le :

Signature :

Cadre réservé au CN D
Réception :